Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.09.2014 Révision: 22.11.2013

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit
Nom du produit WEBER PRIM ÉPOXY, comp. B

Numéro de la fiche technique de sécurité: XXP005995-b
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
Emploi de la substance / de la préparation
Chimie de la construction
Primaire

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Producteur/fournisseur :
SAINT-GOBAIN WEBER France
Rue de Brie - SERVON
BP 84
77253 BRIE COMTE ROBERT France
Tèl: 01.60.62.13.00 Fax: ++33 (0) 1.64.05.47.50
E-MAIL: FDS.FDS@saint-gobain.com
Numéro d'appel d'urgence:
+33 1 45 42 59 59 INRS (Institut National de Recherche sur la Sécurité)

*

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Repr. 2	H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1B	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic Chronic 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



C; Corrosif

R34: Provoque des brûlures.



Xn; Nocif

R62: Risque possible d'altération de la fertilité.



Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.09.2014 Révision: 22.11.2013

Nom du produit WEBER PRIM ÉPOXY, comp. B

(suite de la page 1)

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
Polyoxypropylene diamine
bisphénol A
m-phénylenebis(methylamine)
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

Mentions de danger
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P260 Ne pas respirer les vapeurs.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.09.2014 Révision: 22.11.2013

Nom du produit WEBER PRIM ÉPOXY, comp. B

(suite de la page 2)

*
3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges
Description : Durcisseur de résine composite à base d'amines et de polyamines

Composants dangereux :		
CAS: 9046-10-0	Polyoxypropylene diamine C R34; Xi R41 R52/53 Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Chronic 2, H411	> 50%
CAS: 80-05-7 EINECS: 201-245-8 Reg.nr.: 2119457856-23-XXXX	bisphénol A Xn R62; Xi R37-41; Xi R43 R52 Repr. Cat. 3 Repr. 2, H361f; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	10 - 20%
CAS: 1477-55-0 EINECS: 216-032-5 Reg.nr.: 2119480150-50	m-phénylenebis(methylamine) C R34; Xn R20/22; Xi R43 R52/53 Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	10 - 20%
CAS: 90-72-2 EINECS: 202-013-9 Reg.nr.: 2119560597-27-XXXX	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol C R34 R52/53 Skin Corr. 1B, H314; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	5 - 10%

Indications complémentaires :
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Description des premiers secours
Remarques générales:
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d´ indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.
après inhalation :
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
après contact avec la peau :
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Recourir à un traitement médical
après contact avec les yeux :
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante
en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
après ingestion :
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
Indications destinées au médecin :
Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
Risques Risque de perforation gastrique

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.09.2014 Révision: 22.11.2013

Nom du produit WEBER PRIM ÉPOXY, comp. B

(suite de la page 3)

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction
Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Monoxyde de carbone (CO)
Oxyde d'azote (NOx)
Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
Autres indications:
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés
Veiller à une aération suffisante.
Précautions pour la protection de l'environnement:
Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Référence à d'autres sections
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage

Manipulation :
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stockage :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :
Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.
Indications concernant le stockage commun :
Ne pas stocker avec des acides.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.09.2014 Révision: 22.11.2013

Nom du produit WEBER PRIM ÉPOXY, comp. B

(suite de la page 4)

Ne pas stocker avec les aliments.
Autres indications sur les conditions de stockage :
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger contre le gel.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Température de stockage recommandée : 5-30 °C.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :
Sans autre indication, voir point 7.

Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type Valeur Unité	
80-05-7 bisphénol A	
VME ()	Valeur à long terme: 10 mg/m³ R2, poussières inhalables
1477-55-0 m-phénylenebis(methylamine)	
VME ()	Valeur momentanée: 0,1 mg/m³

Remarques supplémentaires:
La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Contrôles de l'exposition
Equipement de protection individuel :
Mesures générales de protection et d'hygiène :
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Protection respiratoire :
N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Filtre provisoire:
Filter A2
Protection des mains :
Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Matériau des gants
Butylcaoutchouc

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.09.2014 Révision: 22.11.2013

Nom du produit WEBER PRIM ÉPOXY, comp. B

(suite de la page 5)

Caoutchouc nitrile
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.
Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Indications générales.	
Aspect:	
Forme :	liquide
Couleur :	jaunâtre
Odeur :	aminée
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non applicable.
Changement d'état	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	> 150 °C (DIN)
Point d'éclair	> 100 °C (DIN ISO 2592 0,08 ml/)
Température d'inflammation :	non applicable
Température de décomposition :	non déterminé
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Propriétés comburantes	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Densité à 20 °C:	1,0 g/cm3 (DIN 51757)
Masse volumique:	Non applicable.
Densité de vapeur.	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau :	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
Viscosité :	
dynamique à 23 °C:	110 mPas (DIN 53019)
cinématique :	Non déterminé.
Test de séparation des solvants :	non applicable

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.09.2014 Révision: 22.11.2013

Nom du produit WEBER PRIM ÉPOXY, comp. B

(suite de la page 6)

Teneur en solvants:
Solvants organiques: 0,0 %
EU-VOC 0,00 %
Autres informations Aucune.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité
Stabilité chimique
Décomposition thermique / Conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Possibilité de réactions dangereuses Forte réaction exothermique aux acides
Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë :
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur Espèce
9046-10-0 Polyoxypropylene diamine		
Oral	LD50	2880 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2980 mg/kg (rabbit)
80-05-7 bisphénol A		
Oral	LD50	3250 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3000 mg/kg (rbt)
1477-55-0 m-phénylenebis(methylamine)		
Oral	LD50	930 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	2,4 mg/l (rat)
90-72-2 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol		
Oral	LD50	2169 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1242 mg/kg (rabbit)

Effet primaire d'iritation :
de la peau : Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.
des yeux : Effet fortement corrosif.
Sensibilisation : Sensibilisation possible par contact avec la peau.
Indications toxicologiques complémentaires :
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :
Nocif
Corrosif
L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.09.2014 Révision: 22.11.2013

Nom du produit WEBER PRIM ÉPOXY, comp. B

(suite de la page 7)

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Repr. 2

12 Informations écologiques

Toxicité
Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Type d'essai	Concentration active Méthode Evaluation
9046-10-0 Polyoxypropylene diamine	
EC50/48h	80 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))
EC50/72h	15 mg/l (Alge)
LC50/96h	772 mg/l (fish) (OECD 203, static)
1477-55-0 m-phénylenebis(methylamine)	
EC50/48h	16 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))
EC50/72h	12 mg/l (scenedesmus subspicatus (Alge))

Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.
Comportement dans des compartiments de l'environnement :
Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
Autres indications écologiques :

Indications générales :
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.
Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Recommandation :
Après mélanger avec le composant résineux, remettre une partie dans le conteneur du durcisseur, bien mélanger et reverser cette masse. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas décehets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apperentés qux déchets domestiques.
Catalogue européen des déchets
Code de déchets possible: Le code de déchets effectif dépend de la source des déchets.

07 02 08*	autres résidus de réaction et résidus de distillation

Emballages non nettoyés :
Recommandation :
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.09.2014 Révision: 22.11.2013

Nom du produit WEBER PRIM ÉPOXY, comp. B

(suite de la page 8)

14 Informations relatives au transport

No ONU
ADR, IMDG, IATA UN2735

Nom d'expédition des Nations unies
ADR 2735 AMINES LIQUIDES CORROSIVES,N.S.A. (Polyoxypropylene diamine)
IMDG, IATA AMINES, LIQUID, CORROSIVE N.O.S. (Polyoxypropylene diamine)

Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe 8 (C9) Matières corrosives.
Étiquette 8

IMDG, IATA



Class 8 Corrosive substances.
Label 8

Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA II

Dangers pour l'environnement:
Marine Pollutant: Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières corrosives.
Indice Kemler : 80
No EMS : F-A,S-B
Segregation groups Alkalis

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil
IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport :

ADR
Quantités limitées (LQ) 1L
Catégorie de transport 2
Code de restriction en tunnels E
Instr. d'emballage passager:
Instr. d'emballage cargaison:

"Règlement type" de l'ONU UN2735,AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (Polyoxypropylene diamine), 8, II

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.09.2014 Révision: 22.11.2013

Nom du produit WEBER PRIM ÉPOXY, comp. B

(suite de la page 9)

15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales :

Indications sur les restrictions de travail :
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R52 Nocif pour les organismes aquatiques.
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département Sécurité produits
Contact : Monsieur Laurent Pauget: Tél.: 04 74 52 58 92
Acronymes et abréviations:
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organization
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B
Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
Repr. 2: Reproductive toxicity, Hazard Category 2
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.09.2014 Révision: 22.11.2013

Nom du produit WEBER PRIM ÉPOXY, comp. B

(suite de la page 10)

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**